



COMMUNE DE VEZINS

Conseil Municipal

Session ordinaire
Séance du vendredi 28 mars 2014

* INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

- Élection du Maire

M. VAN VOOREN est élu à l'unanimité des présents, Maire de Veziens.

- Détermination du nombre d'Adjoints

Selon le souhait du nouveau Maire, les conseillers municipaux fixent à cinq le nombre d'Adjoints, ce qui correspond à l'effectif maximum.

- Élection des Adjoints

Monsieur le Maire expose que pour la première fois les Adjoints doivent être élus sur une liste paritaire. Les Adjoints prennent rang dans l'ordre de la liste.

Il propose la liste suivante : Michel HERVÉ, Marina DEFOIS, Claude POISSONNEAU, Arnaud MURZEAU, Nadia BOUHATMI.

Aucune autre liste ne se déclare.

La liste menée par Michel HERVÉ est élue à 18 voix pour et un vote nul.

- Les commissions communales

Monsieur le Maire précise que chacune des commissions est ouverte à chacun des élus qui souhaiteraient y assister même s'il n'en fait pas officiellement partie.

FINANCES - ÉLECTIONS - CIMETIÈRE	URBANISME - VOIRIE - AGRICULTURE	PATRIMOINE - DÉVELOPPEMENT ÉCONMIQUE
Cédric VAN VOOREN	Marina DEFOIS	Claude POISSONNEAU
Arnaud MURZEAU Michel HERVÉ Claude POISSONNEAU Nadia BOUHATMI Marina DEFOIS	Bruno MASSON Fabienne CHEVALIER Membres extérieurs	Marina DEFOIS Arnaud MURZEAU Bastien MARTINEAU Ange SABATINI Jean-René BARRILLÈRE
SCOLAIRE - PÉRISCOLAIRE - CONSEIL DES JEUNES	AFFAIRES SOCIALES	VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE - ANIMATION - COMMUNICATION
Arnaud MURZEAU	Michel HERVÉ	Nadia BOUHATMI
Séverine BERTRAND Linda DEROUINEAU Valérie CHOIMET	Marylène COTTENCEAU Véronique LOPÈS	Liliane TIJOU Michel PORTAL Franck ROBIN Marylène COTTENCEAU Membres extérieurs

*** DÉSIGNATIONS**

- Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le Conseil municipal fixe le nombre de sièges au CCAS à quatre membres élus par le Conseil et quatre membres désignés par le Maire pour représenter le handicap, la famille, l'exclusion et l'insertion, et enfin les personnes âgées.

Le Conseil municipal élit Michel HERVÉ, Marylène COTTENCEAU, Véronique LOPÈS et Michel PORTAL pour siéger au sein du CCAS.

- SIEMML – Élection d'un délégué titulaire et d'un suppléant

Le Conseil municipal élit Marina DEFOIS déléguée titulaire, et Fabienne CHEVALIER comme sa suppléante, pour siéger au sein du comité syndical du SIEMML afin d'y représenter la Commune de Vezins.

Les élections européennes se dérouleront le dimanche 25 mai 2014.

Le prochain Conseil municipal est fixé à 18h30 le mercredi 23 avril 2014.

Le présent extrait est affiché, à la porte de la mairie, en exécution de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Le Maire,
Cédric VAN VOOREN**